

La Charente s'appuie sur les technologies TOMRA pour la valorisation des déchets cartons et emballages du territoire

Paris, le 18 juin 2021 - Tomra Recycling fournit depuis 2015 à la régie publique des déchets de Charente, Calitom, des machines de tri optique et un accompagnement permanent. Son usine de recyclage s'appuie sur 7 trieurs optiques AUTOSORT® pour absorber 40 000 tonnes/an de matières valorisables à partir des emballages recyclables et papiers/cartons. L'usine de tri a doublé ses capacités depuis son ouverture en 2015, et adapte en permanence son outil technologique aux évolutions des flux de déchets entrants.

La régie Calitom s'est constituée pour gérer les déchets de toute la Charente.

Le centre de tri de la régie publique Calitom, est établi à Mornac sur une ancienne base militaire des alliés, reconvertie en Zone Industrielle dédiée à la filière du recyclage. Situé à proximité des grands axes routiers et au milieu du vaste territoire desservi, sa logistique des arrivées/sorties de flux matières est ainsi clairement optimisée.

Spécialisé sur le tri des emballages recyclables et papiers, le centre de tri s'est appuyé dès sa conception et son ouverture en 2015, sur les technologies et le conseil permanent de TOMRA.

Il est équipé à l'heure actuelle de 7 trieurs optiques AUTOSORT®, 3 étant dédiés au tri des déchets dits fibreux (JRM - Journaux Revues Magazines), EMR - Emballages Ménagers Recyclables), 2 aux plastiques rigides, un 6e aux films d'emballages et un 7ème permettant de rediriger les erreurs des autres machines du process vers la bonne filière de tri afin d'optimiser le recyclage sur le centre de tri.

Le débit moyen du process est de 12,1 tonnes/heure. ¹

Les refus de tri (6 000 tonnes/an) sont dirigés en centre d'incinération des déchets et valorisés en électricité et en énergie thermique. La performance du process permet d'obtenir un taux de refus de 15%.

Frédéric Durand, Directeur général de TOMRA RECYCLING, explique : " *Le site est un modèle d'organisation flexible qui a, dès le début, prévu des possibilités d'évolutions. Ses dirigeants sont à la recherche d'innovations pour augmenter leurs capacités et servir plus de communes du territoire. C'est un enjeu de rentabilité pour la collectivité. L'usine tourne grâce aux AUTOSORT, nos machines les plus polyvalentes qui existent sur le marché, et qui peuvent encore être perfectionnées quand on leur adjoint des modules complémentaires pour la détection de métaux, ou le traitement des plastiques noirs. Cela permet de maximiser le Retour sur Investissement de l'outil industriel et de le pérenniser en le faisant évoluer de façon significative au fil du temps, sans remettre en cause l'organisation de base.* "

Un centre de tri modèle, en constante évolution

En 2019, l'usine de tri conçue à l'origine pour les besoins du département de la Charente, a augmenté ses capacités pour absorber les déchets en provenance de communautés de communes voisines situées en Charente-Maritime.

¹ pour l'année 2019

A ce moment-là, 369 communes adhérentes, représentant un bassin de 350 000 habitants, lui confient le tri et la valorisation de leur emballages et autres papiers/cartons.

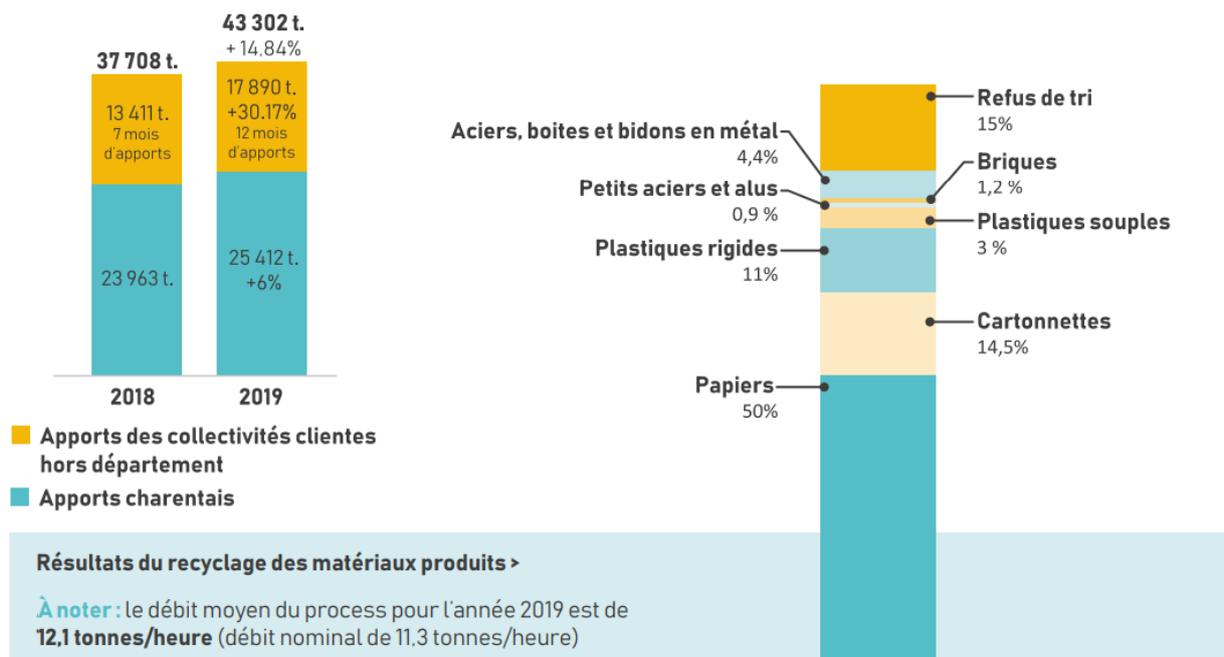
La Charente lui fournit 25 000 tonnes de déchets, et les collectivités clientes hors département (Communautés d'Agglomération Royan Atlantique² et Rochefort Océan, Communautés de Communes de l'île d'Oléron du Bassin de Marennes, et de Haute-Saintonge), 18 000 autres tonnes.

Ce mouvement d'expansion continue sur le territoire se traduit en 2021 par un nouvel objectif, qui sera de porter à **50 000 tonnes/an**, la capacité de traitement du centre de tri.

« Les technologies de tri évoluent constamment, et nous voulons maintenir un outil de production à la pointe de l'état de l'art. Nous sommes en amélioration continue de la qualité du tri, en réponse aux exigences du repreneur qui achète nos matières valorisées. Nous menons une réflexion actuellement sur la valorisation des plastiques noirs par exemple », explique Yvan HUGUENOT, Directeur Général Adjoint en charge des services industriels et des infrastructures. « Sans oublier bien sûr que l'amélioration de la qualité du tri automatisé a également un impact positif sur la santé /sécurité de nos agents de tri : plus la qualité délivrée par les machines de tri optique est élevée en amont, moins nos agents sont sollicités dans la dernière étape de sur-tri. »

TONNAGES TRAITÉS

Collecte sélective des emballages recyclables et du papier



Source : rapport annuel Calitom

L'extension de la couverture géographique de la collecte, l'ouverture des consignes de tri, a fait évoluer l'activité du site, en volume et en qualité.

² Arrêt du tri de la CARA le 31 mai 2020 en soustraitane de SUEZ mais tri en direct de 90 tonnes par mois jusqu'au 31/12/2020.

Au-delà de la volumétrie en hausse, le centre de tri a dû aussi gérer une modification notable de la composition des flux entrants.

En effet, la Charente-Maritime tournée vers le front de mer, connaît des afflux touristiques saisonniers qui génèrent des pics de consommation d'eau et sodas, dont les emballages usagés se retrouvent dans les poubelles (plastiques corps creux). Il a donc fallu adapter régulièrement le paramétrage des machines de tri TOMRA, puis les capacités du site.

« Un marché de maintenance préventive et corrective a été passé avec TOMRA par la collectivité publique au démarrage du site en 2015. 4 visites annuelles sont ainsi programmées, 2 à 3 jours sont passés sur site chaque fois, en audit, entretien, recalibrage... Le technicien forme les personnels de l'équipe de maintenance en place, et réalise les différentes modifications pour optimiser en permanence l'outil », explique Emmanuel ANDRIEUX, Responsable Maintenance du centre de tri.

A propos CALITOM, le service public des déchets de Charente.

Calitom traite les déchets ménagers et assimilés collectés sur l'ensemble du territoire charentais et dispose de ses propres unités de traitement dont elle assure la gestion, lui conférant une certaine autonomie. La collectivité est également prestataire de service pour le compte de clients publics hors département et d'entreprises privées.

Calitom est administré par des délégués élus par chacune des collectivités adhérentes au Syndicat, qui se réunissent lors du Comité Syndical chargé du vote du budget, de l'approbation des tarifications ou encore de la définition des statuts de la collectivité. En parallèle des instances de gouvernance, des moyens sont mis en œuvre pour assurer la transparence de l'information et la concertation auprès des usagers.

En chiffres :

251 017 T. DE DÉCHETS traités en 2019 par Calitom

42 735 T. DE DÉCHETS traités par Calitom pour le compte d'entreprises privées ou de collectivités extérieures (DAE, non-encore valorisable...)

57,3% DES TONNAGES traités valorisés

Pour en savoir plus, le rapport d'activité : [rapport-activite.pdf \(calitom.com\)](https://calitom.com/rapport-activite.pdf)

A propos de TOMRA Sorting Recycling

TOMRA Sorting Recycling conçoit et fabrique des technologies de tri optique pour les industries mondiales du recyclage et de la gestion des déchets. Plus de 7 400 systèmes ont déjà été installés dans 100 pays dans le monde entier. Inventeur du premier capteur de haute capacité proche infrarouge (NIR) au monde pour les applications de tri des déchets, TOMRA Sorting Recycling demeure un pionnier du secteur dont la vocation est de produire des fractions de haute pureté à partir de flux de déchets, de façon à maximiser les rendements et les recettes. TOMRA Sorting Recycling fait partie de TOMRA Sorting Solutions, qui développe également des systèmes optiques pour le tri, l'épluchage et le contrôle qualité de process pour les industries agroalimentaires, minières et autres. TOMRA Sorting appartient à la société norvégienne TOMRA Systems ASA, cotée à la Bourse d'Oslo. TOMRA Systems ASA réalise un chiffre d'affaires d'environ 885 millions d'euros et emploie 4500 personnes dans le monde.

En France

Implantée en France à Montpellier, depuis 13 ans, avec un parc installé de plus de 500 machines, **TOMRA France** emploie sur le territoire 25 personnes en direct et fait travailler une dizaine de sous-traitants pour assembler ses machines. Notre entreprise propose des solutions avancées pour la reconnaissance et le tri des métaux, des papiers, et de la quasi-totalité des plastiques, y compris les sombres. La nouvelle gamme de machines TOMRA AUTOSORT Sharp Eye répond à l'ensemble des besoins du marché français et aux objectifs de recyclage fixés par l'Union Européenne.

Pour plus d'informations sur TOMRA Sorting Recycling, visitez www.tomra.com/recycling ou suivez-nous sur [LinkedIn](#), [Twitter](#) or [Facebook](#).

Contacts Presse

Michelle Amiard

Agence C3M

Tel : 06 60 97 24 00 - Email : michelle@agence-c3m.com

Michèle Wiemer

Communications Department TOMRA Sorting GmbH –

T: +49 2630 9150 453 - E: Michele.Wiemer@tomra.com - W: www.tomra.com/recycling